



Annonce publiée le 15 mars 2023

Chargé(e) de projets d'éducation artistique et culturelle et des projets culturels transversaux - Crolles (38)

Candidature jusqu'au 26 mars 2023. A pourvoir au 10 avril 2023.

Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.

Communauté de communes de plus de 105 000 habitants, Le Grésivaudan est riche en ressources culturelles auxquelles le projet culturel de territoire doit permettre progressivement un accès équitable et cohérent. Ce maillage du territoire se construit progressivement, notamment par l'élaboration de projets transversaux en cohérence avec les axes des autres politiques publiques intercommunales.

Le poste

Sous la responsabilité du responsable de service projets culturels transversaux, au sein de la direction de la culture et du patrimoine culturel, vous pilotez des projets fédérateurs, transversaux et pluridisciplinaires. Vous participez au rayonnement territorial et à la valorisation du projet culturel de territoire. Vous êtes en charge notamment de la mise en œuvre du Plan Local d'Education Artistique et Culturelle (PLEAC) et des projets culturels transversaux.

De manière générale, vous élaborez et accompagnez l'ensemble des projets culturels transversaux en lien avec la responsable de service.

Missions et conditions d'exercice

Élaborer et assurer le suivi du PLEAC en concertation avec les acteurs du territoire et en lien avec la responsable du service

- Mettre en place, animer et organiser les différentes instances du PLEAC.
- Coordonner et impulser la communication du PLEAC en lien avec la direction de la communication.
- Assurer le suivi juridique, administratif et financier du PLEAC et des actes afférents.
- Instruire des dossiers de demandes de subvention en lien avec la DRAC.

Piloter, coordonner et accompagner les projets EAC

- Elaborer et mettre en place des outils de travail transversaux.
- Assurer le suivi juridique, administratif et financier des EAC.
- Mettre en place des outils de mesure de l'action EAC.
- Rédiger et suivre les conventions de partenariats et/ou d'objectifs.

Etre responsable de la mise en place des parcours d'Education Artistique et Culturelle (EAC) en lien avec de multiples acteurs : équipements culturels, communes, établissements scolaires, artistes, partenaires institutionnels du PLEAC (Education nationale, DRAC, Région, Département, CAF, PNR de Chartreuse).

Participer à l'élaboration du projet culturel de territoire et le décliner dans les projets transversaux.

Concevoir et piloter de projets transversaux à rayonnement intercommunal.

- Etablir un état des lieux des dispositifs et acteurs.
- Traduire les orientations politiques des élus en plans d'action.
- Proposer les modalités de mise en œuvre des projets et actions.
- Planifier et gérer les ressources.
- Elaborer les délibérations et actes.

Coordonner les projets transversaux sur l'ensemble des thématiques du territoire (arts visuels et spectacle vivant en particulier) dans le cadre de la politique culturelle du Grésivaudan.

Profil

Diplôme(s)

Formation supérieure dans les politiques culturelles de préférence ou équivalent.

Profil demandé

- Expertise et expérience dans la conduite de projets culturels exigées.
- Créativité, dynamisme.
- Aisance relationnelle, goût prononcé pour la relation publique (liens aux élus et partenaires institutionnels, culturels et éducatif : milieu scolaire, associatif, ...).
- Connaissance des collectivités territoriales.
- Expertise de l'Education artistique et culturelle, du secteur culturel et des dispositifs institutionnels liés à l'action culturelle et des enjeux propres à ce secteur.
- Connaissance des arts visuels.
- Maîtriser la conduite et le management de projets.
- Maîtriser les techniques d'analyse, de synthèse et de rédaction des écrits professionnels.
- Maîtriser les outils d'animation de réunion, de concertation et d'intelligence collective.

Permis B obligatoire.

Conditions d'exercice

- Poste à pourvoir le : 10 avril 2023.
- Lieu : Siège de la Communauté de communes - 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.
- Date limite de candidature : 26 mars 2023.
- Type d'emploi : poste permanent.
- Filière : administrative.
- Cadre d'emplois : Des attachés territoriaux.
- Catégorie : A.
- Type d'emploi : titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité.

- Type de recrutement : mutation / Détachement / Intégration / Mobilité interne / CDD 1, 2 ou 3 ans renouvelable.
- Cadre d'emplois : des attachés territoriaux - Catégorie A (filière administrative).
- Lieu de travail au siège administratif – 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.
- Temps de travail : temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT).

Spécificités du poste :

- Présence occasionnelle les soirs et week-ends.
- Déplacements hebdomadaires sur le territoire du Grésivaudan.
- Rémunération pour un temps complet : salaire minimum par mois de 1891.50 € brut (échelon 1) + 550 € brut prime fonction + prime complémentaire équivalente à 1/12ème de la rémunération.
- Avantages : possibilité de télétravail, aménagement du temps de travail, RTT, tickets restaurant, participation transport, participation mutuelle santé (labélisation), participation à la prévoyance (si adhésion contrat en cours), prise en charge d'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS), adhésion possible au Comité d'œuvres Sociales interne (COS).

Comment postuler ?

Poste à pourvoir dès que possible. Date limite de candidature : 26 mars 2023. Date prévisionnelle de l'entretien : 7 avril 2023.

Référence : 038230200954414

Pour postuler : <https://www.le-gresivaudan.fr/candidature/18/148-offres-d-emploi.htm>

Dernière édition : 17 mai 2024 à 15:15

<https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/articles/charge-e-de-projets-d-education-artistique-et-culturelle-et-des-projets-culturels-transversaux-crolles-38>